



Déficients  
Auditifs - DA  
  
Troubles  
Spécifique du  
Langage Oral  
TLSO

SERVICE  
SERVICE DE SUITE  
POUR ADULTES DA  
/ TLSO

SeSAS

La mission du service est d'assurer des prestations d'accompagnements social/professionnel, un rôle de coordination et d'information, des élèves sortant et adultes.

Le Service a pour but d'amener des adolescents, des adultes déficients auditifs ou dysphasiques vers des dispositifs de droits commun (Emploi, formation, santé, logement, citoyenneté) et s'adresse à un public âgé de 16 ans sans limite d'âge.

## NOS MISSIONS :

- ▲ Proposer un suivi, au minimum pendant 3 ans après la sortie du dispositif, en conformité avec le décret n° 89-798 du 27 octobre 1989
- ▲ Préparer les jeunes à l'entrée dans la vie active en prenant appui sur leur projet personnalisé et leur « projet de vie ».
- ▲ Accompagner ces jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle et collaborer avec les organismes chargés d'insertion
- ▲ Participer au parcours professionnel des bénéficiaires en lien avec les organismes compétents (CAP EMPLOI, POLE EMPLOI, CFA, CFAS...).
- ▲ Mener des actions de nature à développer leur adaptation à la vie sociale (accessibilité liée à la surdité ou la dysphasie).
- ▲ Proposer à des organismes ou à des entreprises, des formations de sensibilisation à la surdité, intervenir si nécessaire pour une traduction /médiation en langue des signes française.
- ▲ Ces différentes prestations sont assurées par un Educateur Spécialisé, maîtrisant la langue des signes française (interface de communication).

## L'EQUIPE

- ▲ Educateur spécialisé ( réseau entreprise et administration )
- ▲ 22 boulevard du Lude 81025 Albi Cedex 9 - Accès PMR : 20 boulevard du Lude
- ▲ Téléphone : 06.85.51.30.53 (SMS, Vocal....) ou 05.63.48.55.35
- ▲ Email : csda.sesas@bonsauveuralby.fr

## NOS MODALITES D'INTERVENTION

L'insertion sociale et professionnelle pour les anciens élèves du CSDA.

Une aide proposée pour :

- ▲ L'accomplissement des démarches administratives dans le cadre de recherche d'emploi, de logement, d'accès aux soins, etc.

Un suivi assuré :

- ▲ En amont, dans les mois qui précèdent la sortie du CSDA
- ▲ En post-formation, insertion professionnelle
- ▲ Le service est ouvert du lundi au vendredi. Les rencontres sont possibles uniquement sur rendez-vous. Vous devez contacter le service par téléphone (vocal, SMS....) ou par mail.
- ▲ Tarification : Les prestations d'accompagnements sont gratuites sur site (CSDA-SeSAS). Pour les prestations nécessitant un déplacement auprès d'un organisme ou d'une entreprise, elles sont payantes.

## NOS PARTENAIRES

- ▲ Missions Locales des jeunes de l'Agglomération d'Albi
- ▲ Cap Emploi / Pôle Emploi
- ▲ Depuis 2016, Le CSDA-SeSAS est partenaire de l'association ARIEDA OCCITANIE pour la mise en œuvre des aides humaines dans le cadre de Prestations Ponctuelles Spécifiques en faveur des personnes sourdes (AGEFIPH).
- ▲ Pôle santé/surdité
- ▲ Foyers des Jeunes Travailleurs